

Pantin, le 29 mars 2021

# Information riverains

## Quartier Petit-Pantin / Les Limites

**Objet : Travaux de comblement des anciennes carrières de gypse  
voie de la Résistance et voie de la Déportation**

Madame, Monsieur,

Des travaux de comblement des anciennes carrières de gypse sont réalisés dans votre quartier par l'entreprise Soleffi T.S. Une première intervention s'achève au niveau du croisement de la rue Marcelle avec la rue de la Convention, l'avenue Thalie, mais aussi avec la rue Candale prolongée. Une nouvelle phase de travaux va désormais concerner la voie de la Résistance, sur le tronçon situé entre la rue Cécile Faguet, la rue Guillaume Tell et la voie de la Déportation. À l'issue de ces travaux, la voirie sera remise en état.

**L'installation du chantier et les travaux de forages débuteront à partir du lundi 29 mars 2021 et se termineront à la fin du mois de septembre 2021.** La base vie de chantier sera installée sur le terrain communal situé à l'angle des rues Marie-Thérèse et Westermann.

### Travaux voie de la Résistance

À compter du lundi 29 mars 2021 et jusqu'à la fin des travaux, suivant l'avancement du chantier, l'arrêt et le stationnement seront interdits :

- côté pair : du n° 26 voie de la Résistance jusqu'au croisement de la rue Anatole France et de la rue Jules Jaslin,
- côté impair : de la rue Guillaume Tell jusqu'au n° 41 voie de la Résistance.

### Suivant l'avancement des travaux :

- de 7h00 à 17h30, la circulation générale sera restreinte voie de la Résistance, du n° 26 au n° 40, dans les deux sens. Un alternat par feux tricolores sera mis en place par les entreprises Soleffi T.S. et Emulithe. La vitesse sera limitée à 30km/h,
- la circulation piétonne sera déviée voie de la Résistance au droit du parc Henri Barbusse, sur 25 mètres, au niveau de deux passages piétons provisoires. Le trottoir sera réservé aux matériels de l'entreprise,
- la rue Cécile Faguet sera mise en impasse au droit de la voie de la Résistance. La circulation générale sera interdite rue Cécile Faguet, entre la rue Anatole France et la voie de la Résistance, sauf aux riverains et aux véhicules de secours. Une déviation sera mise en place par la rue Anatole France, la voie de la Résistance et la rue Guillaume Tell.

...

...

### Travaux voie de la Déportation

Durant la même période, de 7h00 à 17h30, en fonction de l'avancement du chantier, les travaux voie de la Déportation seront réalisés en demi-chaussée. La circulation générale se fera en sens unique voie de la Déportation, sur le tronçon allant de la voie de la Résistance vers la rue Charles Auray, dans le sens de la descente.

- La circulation sera donc interdite voie de la Déportation, de la rue Charles Auray vers la Voie de la Résistance, dans le sens de la montée, sauf aux véhicules de secours, aux véhicules des déchets ménagers et aux riverains résidant entre le carrefour Lavoisier/Méhul et la rue des Pommiers. La vitesse sera limitée à 30km/h.
- Une déviation sera mise en place par les rues Lavoisier, Anatole France, voie de la Résistance, voie de la Déportation et Charles Auray.
- La circulation piétonne sera déviée voie de la Déportation sur le trottoir opposé à l'installation de la centrale de fabrication du coulis, au niveau des deux passages piétons provisoires.

Le respect de ces interdictions de circulation et de stationnement est primordial pour permettre la bonne conduite des travaux. Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier. Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier. Les services municipaux se tiennent à votre disposition pour toutes questions au 01 49 15 41 77 ou 40 39.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.



#### Mathieu Monot

Premier adjoint au maire,  
délégué au Développement  
urbain durable, aux Écoquartiers,  
à l'Innovation par la commande  
publique et à la Démocratie locale



#### Mirjam Rudin

Adjointe au maire, déléguée  
à la Nature en ville, aux  
Déplacements, aux Espaces  
publics et aux Espaces verts